

Réunion d'information en visioconférence le jeudi 9 juillet 2020

Durée 1h30 - Plusieurs horaires à partir de 10h

sur inscription > vae@pesmd.com avant le lundi 6 juillet 2020

Cette réunion peut permettre à des candidats de se positionner avant inscription à la recevabilité

RETRAIT DU LIVRET 1 (recevabilité) par le candidat depuis le site internet www.pesmd.com (rubrique formation continue/VAE danse)	Du 08 juillet 2020 au 30 septembre 2020 inclus
ENVOI OU DÉPÔT DU LIVRET 1 (inscription à la recevabilité) par le candidat au PESMD (Cachet de la Poste faisant foi)	Du 1er octobre au 15 octobre 2020
ENVOI DE LA NOTIFICATION DE RECEVABILITÉ OU DE NON-RECEVABILITÉ par le PESMD au candidat. Si le candidat est recevable : envoi du devis et du document d'inscription à la poursuite de la procédure et à l'accompagnement par le PESMD au candidat.	Entre le 16 octobre et le 30 octobre 2020 inclus
ENVOI DE L'INSCRIPTION À LA POURSUITE DE LA PROCÉDURE ET À L'ACCOMPAGNEMENT par le candidat au PESMD (Cachet de la poste faisant foi)	Du 2 novembre 2020 au 13 février 2021 inclus
ENVOI DU LIVRET 2 par mail par le PESMD aux candidats ayant confirmé leur inscription	Semaine du 15 février 2021
DÉROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT proposé par le PESMD aux candidats	Entre mars et septembre 2021 (calendrier à préciser)
DATE LIMITE DU DÉPÔT DU LIVRET 2 par les candidats au PESMD (Cachet de la Poste faisant foi)	Entre le 30 août et le 4 septembre 2021
ENTRETIEN AVEC LE JURY (Dates prévisionnelles)	Entre le 16 et le 31 octobre 2021 (vacances de la Toussaint)
PUBLICATION DES RÉSULTATS	Dans un délai maximum d'un mois après l'entretien avec le jury